

SUMER 2016-2017

IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE

Questionnaire renseigné	sur internet U Non								
Numéro de questionnaire	: :	Type de service							
Région	REG	Autonome	☐ SAUT						
Service	SV	Interentreprise	☐ SIEN						
Médecin	MED	Autre (ex : centre de gestion) \square SPRE						
Le numéro de service est lais	ssé au choix des région <mark>s et des mini</mark> s	stères : voir guide de collecte.							
Type de tirage au sort des Tirage A PRIORI	s salariés :	□ 1 Taux 1/	TAUXPRI						
Tirage A POSTERIORI	CY CY	□ 2 Taux 1/	TAUXPOS						
Tirage dans le fichier p → Nombre to	parmi les salariés CONVOCABLES tal de salariés convocables	3 🗆 3	NBSALCVO						
Tirage dans le fichier po → Nombre to	armi l'ensemble des salariés SUIVIS tal de salariés suivis	5 🗆 4	NBSALSVI						
Tirage CENTRALISÉ (Mi	nistère de l'Education Nationale)	□ 5	TYPETIR						
Date de l'enquête :		J J / M M / A A	DATENQ						
Date du dernier examen	médical périodique	1 1 / M M / A A	DDVIS						
nombre approximatif de	men périodique) n'est pas conn mois écoulés depuis le dernier e larié)	ue du service, examen	DDVIS2						
Date théorique de la prod à un examen médical pé	chaine convocation ériodique ou entretien infirmier :	J J / M M / A A	DVISPRO						

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Visa n° 2016X711TV du Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, valable

pour les années 2016 et 2017. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Dares.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Inspection Médicale du Travail ou des Médecins coordonnateurs.

Le salarié est-il en surveillance médicale renforcée ?	
☐ 1. Oui ☐ 2. Non	SMR
Le salarié fait-il l'objet d'une restriction d'aptitude ?	
☐ 1. Oui ☐ 2. Non	APT
Le rythme auquel le salarié enquêté doit être vu en examen périodique ou entretien infirmier est-il ?	•
☐ 6 mois	
☐ 1 an	
☐ 2 ans	
☐ 5 ans	
☐ Autre, nombre de années mois	FVIS
Cette visite est :	
 1. Une convocation périodique ou convocation Sumer 	
2. Un examen d'embauche (ancienneté d'au moins 3 mois)	
☐ 3. Autre, préciser (en clair) :	TYPVIS
Le salarié répond-il à l'enquête ?	
☐ 1. Oui ☐ 2. Non	SALREP
⇒ Si NON, quel est le motif de cette non-réponse	O/ 1_1 1_1
1. Absent (ne s'est pas présenté à l'examen)	
2. Refus	
<u> </u>	
3. Impossible de répondre (ne parle pas français,) 4. Salarié y utran récomment (tiré ou part mais san convegué)	
4. Salarié vu trop récemment (tiré au sort mais non convoqué)5. Autre	MOTIFNR
	WOTIFINE
Le salarié interrogé est-il bien celui tiré au sort/convoqué pour l'enquête Sumer ?	
☐ 1. Oui ☐ 2. Non	CONVO
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	
	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008)	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	NAF08
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales) Nature de l'employeur : 1. Entreprise (SAS, SARL, EURL, SCP, entreprise individuelle,)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales) Nature de l'employeur : 1. Entreprise (SAS, SARL, EURL, SCP, entreprise individuelle,) 2. Organisation mutualiste, associative, coopérative (hors secteur public social et médico-social)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales) Nature de l'employeur: 1. Entreprise (SAS, SARL, EURL, SCP, entreprise individuelle,) 2. Organisation mutualiste, associative, coopérative (hors secteur public social et médico-social) 3. Particulier 4. Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) 5. Fonction publique de l'État (Éducation nationale et Défense, ministères, établissements publics administratifs nationaux (EPA), établissements publics à caractère scientifique	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales) Nature de l'employeur: 1. Entreprise (SAS, SARL, EURL, SCP, entreprise individuelle,) 2. Organisation mutualiste, associative, coopérative (hors secteur public social et médico-social) 3. Particulier 4. Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) 5. Fonction publique de l'État (Éducation nationale et Défense, ministères, établissements publics administratifs nationaux (EPA), établissements publics à caractère scientifique	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales) Nature de l'employeur: 1. Entreprise (SAS, SARL, EURL, SCP, entreprise individuelle,) 2. Organisation mutualiste, associative, coopérative (hors secteur public social et médico-social) 3. Particulier 4. Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) 5. Fonction publique de l'État (Éducation nationale et Défense, ministères, établissements publics administratifs nationaux (EPA), établissements publics à caractère scientifique et technologique, établissements publics d'enseignement,) 6. Fonction publique territoriale (régions, départements, communes, OPHLM, établissements	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	NAFCL
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008) En l'absence d'un code NAF08, décrire l'activité principale de l'établissement employeur (en clair et en lettres capitales)	NAFCL
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008)	NAFCL
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008)	NAFCL
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008)	NAFCL
Code de l'activité principale de l'établissement (après la révision de 2008)	NAFCL

Nombre approximatif de salariés (hors sous-traitance et intérim) dans l'établissement (site)	
1. Moins de 10 salariés	
☐ 2. De 10 à 49	
☐ 3. De 50 à 249	
☐ 4. De 250 à 499	
☐ 5. 500 ou plus	ETAB
	EIAD
Pour les employeurs hors fonction publique : Nombre approximatif de salariés dans l'entreprise (composée de un ou plusieurs établissements)	
☐ 1. Moins de 10 salariés	
☐ 2. De 10 à 49	
☐ 3. De 50 à 249	
4. De 250 à 499	
☐ 5. 500 ou plus☐ 6. Ne sait pas	ENT
U. We sait pas	LINI
CARACTERISTIQUES DU SALARIÉ	
Sexe	
☐ 1. Masculin	
☐ 2. Féminin	SEXE
Nationalité :	
☐ 1. Française	
☐ 2. Étrangère mais Union européenne	
☐ 3. Étrangère hors Union européenne	NAT
Année de naissance :	NAIS
Statut de l'emploi : (cochez une seule case)	
☐ 1. Apprenti, contrat de formation ou emploi en alternance	
☐ 2. Stagiaire	
3. Intérimaire (placé par une agence d'intérim)	
 4. Contrat à durée déterminée ou autre emploi à durée limitée (contrat saisonnier, vacataire, pigiste, etc.) 	
☐ 5. Emploi sans limite de durée (CDI)	
☐ 6. Agent à statut (SNCF, IEG, etc.)	
7. Fonctionnaire (stagiaire ou titulaire)	STATUT
Ancienneté dans l'entreprise (pour les salariés hors fonction publique) ou dans la fonction publique (pour les agents de la fonction publique)	
☐ 1. Moins de 6 mois	
2. Entre 6 mois et moins d'1 an	
☐ 3. Entre 1 an et moins de 3 ans	
4. Entre 3 ans et moins de 10 ans	
5. 10 ans ou plus	ANCIEN
Temps de travail	, to
· _	
☐ 1. Temps complet	TPS
2. Temps partielAvez-vous choisi ce temps de travail ? (y compris pour les temps complets)	115
1. Oui	
_	CLICITES
☐ 2. Non	CHOITPS

Vous arrive-t-il de <u>superviser</u> le travail d'autres salariés (hors apprentis ou stagiaires) ?	
☐ 1. Oui et c'est ma tâche principale	
☐ 2. Oui, mais ce n'est pas ma tâche principale	
☐ 3. Non	SUPERVIS
Lieu de travail : au cours de la dernière semaine, votre activité a majoritairement eu lieu (une seule réponse possible) :	
☐ 1. Dans les locaux de votre employeur (bureau, atelier, magasin,)	
2. Chez un ou des clients (usagers)	
☐ 3. Sur un chantier	
☐ 4. À votre domicile	
☐ 5. Dans un autre endroit (voie publique, véhicule, mission, déplacement,)	LIEU
Code de la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS 2003)	PCS03
En l'absence d'un code PCS, indiquer la profession exercée (en clair, lettres capitales) :	
	PROFCL
Fonction principale (cochez une seule case)	
1. Production, fabrication, chantier	
2. Installation, réparation, maintenance	
☐ 3. Nettoyage, gardiennage, entretien ménager	
4. Manutention, magasinage, logistique	
☐ 5. Secrétariat, saisie, accueil	
☐ 6. Gestion, comptabilité	
☐ 7. Commerce, vente, technico-commercial	
8. Études, recherche et développement, méthodes	
☐ 9. Enseignement	
☐ 10. Soin des personnes	
☐ 11. Autre	FONCT
Classification professionnelle ou qualification (cochez une seule case)	
1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé	
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier	
☐ 3. Technicien	
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, vrp (non cadre).	
☐ 5. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de leurs adjoints directs)	
☐ 6. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services	
☐ 7. Directeur général, adjoint direct	
☐ 8. Autre	CSP
Si la personne interrogée est un agent du public, est-elle ? :	
☐ 1. De catégorie A ou assimilé	
☐ 2. De catégorie B ou assimilé	
☐ 3. De catégorie C ou assimilé	CATPUB
Pour les intérimaires, précisez en clair l'activité principale de l'établissement	
où s'effectuait la mission de la semaine précédente décrite ici :	NAFINT
Métier spécifique (la nomenclature est donnée en formation) :	METIE
	····· (VIL I IL

CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Cette partie se réfère à la <u>situation habituelle de travail</u>
Poser toutes les questions au salarié
et transcrire sa réponse sans l'interpréter

100 Quel nombre d'heures de travail avez-vous effectué la dernière semaine travaillée ?	Carac	téristiques du temps de travail		
de votre travail ors d'une journée ?	100	Quel nombre d'heures de travail avez-vous effectué la dernière semaine travaillée ?		HH
1. Friequement 2. Occasionnellement 2. Occasionnellement 3. Jamais ou presque LOIN	1 01	En général, combien d'heures êtes-vous absent de chez vous du fait de votre travail lors d'une journée ?		AMPLITUD
2. Occasionnellement 3. Jamais ou presque LOIN	102			
3. Jamais ou presque LOIN		☐ 1. Fréquemment		
Travaillez-vous en équipes (travail posté) ?		☐ 2. Occasionnellement		
1. Oui 2. Non		☐ 3. Jamais ou presque		LOIN
2. Non	103	Travaillez-vous en équipes (travail posté) ?		
⇒ Si oui : 1. En 2x8 (équipes, brigades) 2. En 3x8 (équipes, brigades) 3. En 4x8 (équipes, brigades) 4. En 2x12 (équipes, brigades) 5. Autres EQUIPX 104 Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)? DIMFER 1 . Oui 2. Non DIMFER 105 Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)? NBDIFER 105 Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)? NBSAM □ 1. Oui 2. Non SAM ⇒ Si oui : NBSAM 106 Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement? NBSAM 106 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement? NBSOI □ 1. Oui NBSOIR NBNUIT 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement? NBSOIR □ 2. Non SOIR SOIR □ 3. ioui: Combien de fois par an? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près)? NBSOIR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? NBSOIR 100 1. Non,		☐ 1. Oui		
1. En 2x8 (équipes, brigades) 2. En 3x8 (équipes, brigades) 3. En 4x8 (équipes, brigades) 4. En 2x12 (équipes, brigades) 5. Autres EQUIPX 104 Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0 h et 24h)? 1. Oui 2. Non DIMFER Si oui :		☐ 2. Non		EQUIP
2. En 3x8 (équipes, brigades) 3. En 4x8 (équipes, brigades) 4. En 2x12 (équipes, brigades) 5. Autres EQUIPX 104 Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ? 1. Oui		⇒ Si oui:		
3. En 4x8 (équipes, brigades) 4. En 2x12 (équipes, brigades) 5. Autres		1. En 2x8 (équipes, brigades)		
4. En 2x12 (équipes, brigades) 5. Autres EQUIPX Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ? 1. Oui 2. Non DIMFER Si oui :		_		
5. Autres EQUIPX Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)? 1. Oui		_		
Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)? □ 1. Oui □ 2. Non DIMFER □ Si oui: Combien de jours par an ?				
(entre 0h et 24h)?				EQUIPX
□ 2. Non DIMFER □ Si oui : NBDIFER 105 Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ? □ 1. Oui SAM □ 2. Non SAM □ Si oui : Combien de samedis par an ? □ 1. Oui NBSAM 106 Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement ? □ 1. Oui NOCT □ Si oui : NBNUIT Combien de fois par an ? NBNUIT 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? □ 1. Oui Si oui : Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ills les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? □ 1. Oui NBSOIR 108 Vos horaires sont-ills les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? □ 1. Oui HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période	104			
Si oui: Combien de jours par an ?		☐ 1. Oui		
Combien de jours par an?		☐ 2. Non		DIMFER
Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ?		⇒ Si oui :		
□ 1. Oui 2. Non SAM ➡ Si oui: Combien de samedis par an ?		Combien de jours par an ?		NBDIFER
□ 2. Non SAM ➡ Si oui : Combien de samedis par an ? NBSAM 106 Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement ? NOCT □ 1. Oui NOCT NOCT ➡ Si oui : NBNUIT 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? NBNUIT □ 1. Oui SOIR ➡ Si oui : NBSOIR Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? NBSOIR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? NBSOIR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? NBSOIR	105	Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ?		
Si oui : Combien de samedis par an ? NBSAM 106 Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement ? □ 1. Oui NOCT □ 2. Non NOCT Si oui : NBNUIT Combien de fois par an ? NBNUIT NBNUIT 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? NBNUIT □ 1. Oui Si oui : SOIR Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? NBSOIR □ 1. Oui 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période		☐ 1. Oui		
Combien de samedis par an ?		☐ 2. Non		SAM
Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement ? □ 1. Oui □ 2. Non NOCT □ Si oui: Combien de fois par an ?				
□ 1. Oui □ 2. Non NOCT ➡ Si oui: Combien de fois par an ? NBNUIT 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? □ 1. Oui □ 2. Non SOIR ➡ Si oui: Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? □ 1. Oui □ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période		·	ii.	NBSAM
□ 2. Non NOCT ➡ Si oui : Combien de fois par an ? 107 Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? □ 1. Oui SOIR □ 2. Non SOIR ➡ Si oui : Combien de fois par an ? Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? NBSOIR □ 1. Oui 2. Non □ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période	106	Travaillez-vous la nuit (entre minuit et 5 heures) même occasionnellement ?		
Combien de fois par an ?		☐ 1. Oui		
Combien de fois par an ?		☐ 2. Non		NOCT
Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ? □ 1. Oui □ 2. Non SOIR □ Si oui : Combien de fois par an ?		➡ Si oui:		
□ 1. Oui □ 2. Non SOIR SI oui: Combien de fois par an? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près)? □ 1. Oui □ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période		·	ii	NBNUIT
□ 2. Non SOIR ➡ Si oui: Combien de fois par an ? 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? □ 1. Oui □ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période	107	Travaillez-vous le soir (entre 20 heures et minuit) même occasionnellement ?		
Si oui : Combien de fois par an ? NBSOIR 108 Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ? □ 1. Oui □ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit) ? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période		☐ 1. Oui		
Combien de fois par an ?		☐ 2. Non		SOIR
 ☐ 1. Oui ☐ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes ☐ 1. Non, une seule période 		⇒ Si oui :		
 ☐ 1. Oui ☐ 2. Non HORVAR 109 Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes ☐ 1. Non, une seule période 		Combien de fois par an ?		NBSOIR
□ 2. Non Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes □ 1. Non, une seule période	108	Vos horaires sont-ils les mêmes tous les jours (ou à peu près) ?		
Avez-vous habituellement plusieurs périodes de travail dans votre journée (ou nuit)? S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes 1. Non, une seule période		☐ 1. Oui		
S'il y a eu au moins trois heures d'interruption, on considère qu'il y a deux périodes 1. Non, une seule période		☐ 2. Non		HORVAR
	109		i) ?	
		☐ 1. Non, une seule période		
				PERIOD

110	Connaissez-vous l'horaire de travail que vous aurez à effectuer	
	a - Demain ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	PREJOUR
	b - La semaine prochaine ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	PRESEM
	c - Dans le mois à venir ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	PREMOIS
111	Vous arrive-t-il de travailler certains jours ou certaines semaines plus longtemps que l'horaire officiellement prévu?	
	☐ 1. Toujours	
	☐ 2. Souvent	
	☐ 3. Parfois	
	☐ 4. Jamais	RABHOR
112	En général, disposez-vous d'au moins 48 heures consécutives de repos, au cours d'une semaine ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	REPOS48
113	Devez-vous effectuer des astreintes dans le cadre de votre travail ?	
	□ 1. Oui	
	□ 2. Non	ASTREIN
	⇒ Si Oui :	
	Combien de fois au cours des 12 derniers mois ?	NBASTRE
	raintes de rythme de travail	
114	Votre rythme de travail vous est-il imposé par :	
	a - Le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce ?	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	RWDEP
	b - La cadence automatique d'une machine ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	RWCAD
	c - D'autres contraintes techniques ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	RWTECH
	d - La dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	RWCOLEG
	e - Des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	RWNORMH
	f - Des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus ?	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	RWNORMJ
	g - Une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate ? (public, clients, donneurs d'ordre)	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	RWDEM

	 h - Les contrôles ou surveillances permanents (ou au moins quotidiens) exercés par la hiérarchie ? 	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	RWSURV
	i - Un contrôle ou un suivi informatisé ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	RWINFOR
115	Pouvez-vous interrompre momentanément votre travail quand vous le souhaitez ?	
	□ 1. Oui	
	□ 2. Non	INTERUPT
	⇒ Si oui cette interruption nécessite-t-elle que vous vous fassiez remplacer ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	REMPLAS
116	Êtes-vous obligé de vous dépêcher pour faire votre travail ?	
110	<u> </u>	
	☐ 1. Toujours	
	2. Souvent	
	☐ 3. Parfois	DEDECH
44-	☐ 4. Jamais	DEPECH
117	En raison de votre charge de travail, devez-vous emporter du travail chez vous ?	
	1. Toujours	
	2. Souvent	
	☐ 3. Parfois	
	☐ 4. Jamais	EMPORT
118	Pratiquez-vous le télétravail ?	
	Quelques jours ou demi-journées par mois	
	1 jour par semaine	
	☐ 2 jours par semaine	
	3 jours ou plus par semaine	
	☐ Jamais	TELETRAV
119	Quand vous n'êtes pas sur votre lieu de travail, en dehors de vos horaires habituels de travail, devez-vous accéder :	
	a - À votre boite à lettres électronique professionnelle ?	
	☐ 1. Toujours	
	☐ 2. Souvent	
	☐ 3. Parfois	
	☐ 4. Jamais	BOITE
	☐ 5. Sans objet	BOITE
	b - Au système informatique de votre établissement ou organisation ?	
	☐ 1. Toujours	
	2. Souvent	
	☐ 3. Parfois	
	☐ 4. Jamais	
	☐ 5. Sans objet	SYSTINF
120	Devez-vous fréquemment interrompre une tâche que vous êtes en train de faire pour en effectuer une autre non prévue?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	DEBORD
	⇒ Si oui, diriez-vous que cette interruption d'activité :	
	☐ 1. Perturbe votre travail ?	
	2. Est sans conséquence sur votre travail ?	
	3 Est un aspect positif de votre travail ?	INTERACT

121	Occupez-vous différents postes ou fonctions (polyvalence) ?	
	☐ 1. Oui, vous faites une rotation régulière entre les postes	
	2. Oui, vous changez de poste en cas d'urgence ou d'absence d'un collègue	
	□ 3. Non	POLYVAL
Auto	nomie et marges d'initiative	
122	Quand au cours de votre travail, il se produit quelque chose d'anormal, est-ce que :	
	☐ 1. La plupart du temps, vous réglez personnellement l'incident ?	
	2. Vous réglez personnellement l'incident mais dans des cas bien précis, prévus d'avance ?	
	☐ 3. Vous faites généralement appel à d'autres ?	INCIDENT
123	Avez-vous la possibilité de changer l'ordre des tâches à accomplir pour mener à bien votre travail ?	
	☐ 1. Oui, tout le temps	
	2. Oui, selon les tâches	
	☐ 3. Non, je ne peux pas	
	4. Sans objet (pas d'ordre établi)	ORDER
124	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0.132.1
124	Pour faire votre travail, avez-vous la possibilité de faire varier les délais fixés?	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Sans objet, pas de délais	DELAIS
Colle	ctif de travail	
125	Quand vous rencontrez une difficulté pour faire votre travail correctement,	
	pouvez-vous en discuter :	
	a - Avec vos collègues ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Pas concerné, pas de collègue	DISCCOLL
	b - Avec vos supérieurs hiérarchiques ?	2.00002
	☐ 1. Oui	
	☐ 1. Oui	
	☐ 3. Pas concerné, pas de supérieur	DISCOURE
		DISCCHEF
126	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général :	
	a - Des informations claires et suffisantes ?	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	CORRINF
	b - Un nombre de collègues ou de collaborateurs suffisant ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Sans objet (pas de collègue, ni de collaborateur)	CORRCOLL
	c - La possibilité de coopérer ? (échanges d'informations, entraide)	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	CORRCOP
	d - Des moyens matériels adaptés et suffisants ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	CORRMOY
	e - Une formation suffisante et adaptée ?	22
	1. Oui	
	☐ 2. Non	CORRFORM
	□ Z. INUII	CORRECRIM

	T - Le temps suπisant ?	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	CORRTEM
127	Avez-vous un ou plusieurs salariés sous vos ordres ou votre responsabilité ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	CHEF
Cont	act avec le public	
128	Êtes-vous en contact direct avec le public ? (usagers, patients, voyageurs, clients, etc.)	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	PUBLIC
	SI oui	
	S'agit-il d'un contact :	
	De vive voix ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	VIVOI
	Par téléphone ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	TELEP
	Vivez-vous des situations de tension dans vos rapports avec le public ?	
	☐ 1. En permanence	
	☐ 2. Régulièrement	
	☐ 3. Occasionnellement	
	☐ 4. Jamais	TENSPUB
Norm	nes et évaluation	
_		
129	Devez-vous suivre des procédures de qualité strictes	
	(certification iso, accréditation, EAQF,) ?	
	☐ 1. Oui	OFPTIOO
	□ 2. Non	CERTISO
130	Devez-vous atteindre des objectifs chiffrés, précis ?	
	Des objectifs individuels :	
	1. oui	
	☐ 2. non	OBJIND
	Des objectifs collectifs :	
	1. Oui	
	☐ 2. Non	OBJCOLL
131	Est-ce que vous avez un ou des entretiens individuels d'évaluation par an ?	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	EVA
	Si oui, l'entretien porte t-il sur des critères précis et mesurables ? (objectifs, résultats, acquisition de compétence,)	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	EVACRIT
132	Les méthodes / outils de travail suivants sont-ils présents	
	dans votre environnement :	
	1 . Existe-t-il un dispositif formalisé de production en « juste à temps » ? (ex : zéro stock,	
	flux tirés ou tendus, réduction des délais de production, étiquetage (kanban), SMED,)	
	☐ 1. Oui	
	2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	LEAN

	2 - Existe-t-ii un dispositii formalise d'amelioration de la qualité ? (ex. 55, 5 pourquoi, Poka-yoke, Sigi	па,)
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	
	3 - Existe-t-il un dispositif formalisé d'implication des salariés ? (ex. chantiers d'amélioration continue [kaizen , oshin], rituel d'animation d'équipe, management visuel [teamboard], équipe autonome)	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	
	4 - Existe-t-il un dispositif formalisé de réduction des gaspillages ? (muda)	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	
133	Au cours des 12 derniers mois, votre environnement de travail	MODIF
	1 - Par un changement de votre poste ou de votre fonction ?	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	
	2 - Par un changement dans les techniques utilisées ?	
	□ 1. Oui	
	☐ 2 . Non	
	3 - Par une restructuration ou un déménagement de l'établissement, l'entreprise ou l'administration où vous travaillez ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	4 - Par un changement de l'organisation du travail au sein de l'établissement ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	5 - Par un plan de licenciement dans l'établissement où vous travaillez ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	6 - Par un rachat ou un changement dans l'équipe de direction ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	7 - Par un changement des personnes avec lesquelles vous travaillez régulièrement ?	
	☐ 1. Certaines ont changé	
	☐ 2. La plupart ou toutes ont changé	
	☐ 3. Non	
134	Êtes-vous principalement affecté pour votre activité à un ou plusieurs	
	établissements n'appartenant pas à votre employeur (hors intérim) ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	SOUSTRAIT
	AMBIANCES ET CONTRAINTES PHYSIQUES	
	Pendant la dernière semaine travaillée	
201	Exposition à des nuisances sonores	SONF
4 01	Exposition à des nuisances sonores	SUNF
202	Niveau d'exposition sonore :	
	1. De 80 à 85 décibels A	SUNIVOU
	1. De 80 a 85 decideis A	SONA80
	2. Supérieur à 85 décibels A	SONA85
	2. Superieur a 65 decibers A	CONTO

	: chiffrer < 2 heures 3 : 10 à 20 heures	Protection individuelle A: auditive C: cutanée	PI : R: O:	coche respira oculai	atoire	N : _I	oas de	e pro	tection
	· 		Oui	ii					
220	•	n passez à la Q 228	Oui	Non Durée				ı	DEBOU
219	Contraintes posturales et articulaires			III					CPOS
218	Manutention manuelle de charges (définition europ	péenne)	Oui	Durée	Non				LOURE
217	Travail comportant des contraintes visuelles		Oui	Durée	Non				CVIS
216	Espace confiné		Oui	Durée					CONF
			Oui	- Juice					
215	Salle blanche	n passez à la Q 217		Durée					BLAN
214	Travail en air et espace contrôlés		Oui	Non					AIR
	3. Champ électromagnétique		Oui	Durée				EL	ECTRO
	2. UV artificiel		Oui	Durée	С	R	0	N	UV
	1. Rayonnement optique (laser de classe 3 ou 4, infra	arouges)	Oui	Durée	c	R		N	LAS
213	Rayonnements non ionisants		Oui	Non				_	RAYNO
212	Rayonnements ionisants ni A ni B		Oui	Durée	С	R	0	N	RAYIO
	1_0	•	Oui	vuree	c	R	°	N	
211	Rayonnements ionisants A ou B	n passez à la Q 214		Dunée					RAYAB
210	Exposition aux rayonnements ionisants ou non io		Oui	Non					RAY
209	Travail, en milieu humide, imposé par le processus de	e production	Oui	Durée	c	R	0	N	HUM
	☐ 2. + 30°C ou plus			*******	_	_	_	_	DEG2
	Nombre de degrés centigrades (une seule répor 1. De + 25°C à moins de 30 °C	ise possible):							
208	Travail au chaud, plus de 24°C, imposé par le proces	sus de production	Oui	Durée	С	R	0	N	CHAU
	4. De + 5°C à moins de 15°C								DEG1
	☐ 3. De 0°C à moins de 5 °C								
	☐ 2. De -10°C à moins de 0 °C								
	Nombre de degrés centigrades (une seule répor 1. Inférieur à -10°C	ise possible) :							
201	⇒ Si oui	·	Oui	ii	С	R	0	N	11(0)
207	Travail au froid, moins de 15°C, imposé par le proces	sus de production	Oui	Durée	С	R	0	N	FROI
206	Si No	n passez à la Q 210	Oui	Non Durée					EXT
205	Nuisances thermiques				,,				THERM
204	Autre bruit gênant pour le salarié		Oui	Durée	 A	N			SOND
203	Bruit comportant des chocs, des impulsions		Oui	Durée	 A	 N			SONI
				Durée					

							Durée					
221	Déplaceme	nt à pied dans le trava	il			Oui	Durée				DEF	PLA
222	Position fixe	e de la tête et du cou				Oui	Durée				С	OU
223	Position à g	jenoux et/ou accroupie			[Dui .	Durée			(SEN	OU
224	Maintien de	bras en l'air			[Oui	Durée				BR	RAS
225	Autres cont	raintes posturales racl	nidiennes		[Oui	Durée				ΑL	JTP
226		eant de façon habituel usieurs articulations	le une position forcée		[□	Durée				РО	SIT
227	Répétition o	d'un même geste ou d'	une série de gestes à une cadence	élev	_	Oui :	Ουτόο				REF	PET
	Dont : Temps	de cycle de moins d'u	ıne minute		г	Oui .	Durée				CYC	CLE
228	Machines e	et outils vibrants			г	Oui :					,	VIB
	0 (1)		Si Non passez à la Q		-	Oui N	lon					
229			aux membres supérieurs (tronçonniqueur, etc.)		[Oui .	Durée				VIS	SUP
230	Vibrations o	corps entier				Oui	Durée				Vľ	VIX
231	Conduite		Si Non passez à la Q	234		Oui N	Non				СО	ND
232		e machines mobiles su hantier, chariot automo			→ 	Oui .	Durée				VIM	IOB
233	Conduite su	ur la voie publique (aut	comobile, camion, autocar, autobus,	etc.)) [Oui .	Durée				AU	JTO
234		ent avec dénivelé imp ge, accès à la cabine d	portant de grue, escalier, etc.)			Dui .	Durée No	on			DEI	NIV
		EXPOSITION	ONS À DES AGENTS CI	Н۱۸	ΛIQ	UE	S					
		Pendant	la dernière semaine	tra	vail	llée	è					
300			miques ont été présents au dernière semaine travaillée Si Non passez à la Q 400	Oui	Non					,	ACH	łІМ
Acide	es		•		Durée	P.coll	Int	E/M				
301		drique et dérivés minér	raux (fluorures, fluorosilicates,).		Durée	P.coll		EM				
302	Acides minéra	aux, sauf acides cyanh	ydrique, fluorhydrique et chromique trique, phosphorique,)	Oui Oui	Durée	P.coll		E/M	с П с	R R	o 	N N
303	Acides organi	ques (acides acétique	, formique, maléique, lactique ,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	о С	R	0	N
Base	s											
304	Ammoniac et	solutions aqueuses		Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
1: < 2 2: 2 à 3: 10	c chiffrer 2 heures a 10 heures à 20 heures heures ou plus	Pcoll: chiffrer 1: aucune 2: ventilation générale 3: aspiration à la source 4: vase clos 5: autre	Int : chiffrer 1 : très faible (1) 2 : faible, inférieure à 50 % de la VLEP 3 : forte, autour de 50 % de la VLEP 4 : très forte, pouvant dépasser la VLEP (2)	E:	: chiffre intensit intensi	é esti		PI: co C: pro R: pro O: pro N: pa	otection otection otection	on res	spirat ulaire	oire

⁽¹⁾ Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection.

⁽²⁾ Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois.

205			Duree	P.COII	Int	E/IVI				
305	Bases fortes, notamment exposition à des vapeurs (aérosols) de soude, de potasse	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Carb	purants									
306	Essence automobile		Durée	P.coll	Int	E/M				
		Oui			ii	ii	С	R	0	N
307	GPL	Ш	Durée	P.coll	Int	E/M				Ш
		Oui	ii	ii	ii	ii	С	R	0	N
308	Autres carburants (fuel, gazole, kérosène, biocarburants de type diester,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	□o	□ N
	posés organiques divers éhydes									
309	Formaldéhyde (sauf résines, colles)		Durás	D coll	Int	EM				
309	rottilaidettyde (saul lesifies, colles)	Oui	Duree	P.COII	[E/IVI	С	R	0	N
310	Autres aldéhydes (Glutaraldéhyde, aldéhyde acétique, acroléïne,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Am			::	::	::	:				
311	Amines aromatiques	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
312	Autres amines (amines aliphatiques, alicycliques, alcanolamines,) et dérivés		Durée	P.coll	Int	E/M				
• Dár	ivés halogénés et / ou nitrés (sauf produits phytosanitaires)	Oui			1		C	ĸ	U	IN
313	Hydrocarbures aromatiques halogénés et/ou nitrés		Durée	P coll	Int	F/M				
0.0	Trydroddrod dromatiques nalogened abou mitto	Oui			11	11	C	R	0	N
314	Phénols et dérivés halogénés et/ou nitrés	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Pous	ssières, fibres et particules ultra-fines	_				•	_	_		_
315	Amiante (toutes variétés confondues)	Ш	Durée	P.coll	Int	E/M	Ш	Ш		Ш
	120	Oui	:i				c	R	°	N
316	Fibres céramiques réfractaires (aluminosiliceuses)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	C	R	0	N
						ii	П	\Box	П	<u> </u>
317	Autres fibres artificielles (verre, roche, laitier, carbone, AES)	Oui	Duree	P.coll	int	E/M	c	R	0	N
318	Fabrication et utilisation de nanomatériaux manufacturés		Durás	P coll	Int	E/M				
310	abilication of utilisation de nanomateriaux mandiactures	Oui	Durce	1	11		С	R	0	N
319	Farine		Durée	P.coll	Int	E/M				
		Oui	ii	ii	ii	ii	c	R	0	N
320	Poussières de bois (bois bruts, stratifiés, contreplaqués, médium)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	C	R	0	N
321	Silice cristalline	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
222	Autros noussières minérales souf siment et fibres (et question 224)		Dumáa	D coll	lant l	EMA				
322	Autres poussières minérales sauf ciment et fibres (cf question 324)	Oui	Duree	P.COII	int	E/IVI	С	R	0	N
323	Autres poussières végétales dont fibres de cellulose	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Lian	ts		::			:				
324	Ciment et chaux sous toutes ses formes	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
			•				•	-		-
	des de lubrification et de refroidissement					11				
325	Fluides aqueux ou synthétiques (polyglycols)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	c	R	0	N
200	United main fundage ambi kung		Βιμέρ	D coll	lp.6	EWV				
326	Huiles minérales entières	Oui	Duice	P.coll	int	EIM	С	R	0	N
327	Huiles synthétiques		Durée	P.coll	Int	E/M				
J-1		Oui			11	11	С	R	0	N
328	Esters végétaux		Durée	P.coll	Int	E/M	Ĺ		Ĺ	<u>Ц</u>

	et fumées		Dumán	D cell	la.4	E/NA				
• Mat	tières plastiques/caoutchouc		Durée	P.coll	Int	E/M				
329	Fumées de dégradation thermique des matières plastiques	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	C	R	0	N
220	Fumées de vulcanisation				1	i ene				
330	rumees de vuicamsation	Oui	Duree	P.COII	int	E/M	С	R	0	N
• Mé	alliques									
331	Fumées de soudage d'éléments métalliques	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	c	R	0	N
• Mo	teurs thermiques	_							_	
332	Émission de moteur diesel	Ш	Durée	P.coll	Int	E/M	Ш	Ш	Ш	Ш
	,	Oui			11	11	c	R	°	N
333	Emission d'autres moteurs	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Les	procédés de la métallurgie									
334	Émissions dégagées par les procédés de la métallurgie et l'électromé- tallurgie (hauts-fourneaux, fonderie, électrolyse, traitement de surfaces,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Vég	gétaux									
335	Fumées dégagées par la combustion de végétaux (paille, bois,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Proc	luits carbonés									
336	Goudrons de houille et dérivés (huiles et brais) (y compris les fumées)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Halo	gènes			······	······					
337	Brome, chlore (à l'exclusion des chlorures et de l'eau de Javel), iode, fluor	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
	ères plastiques stifiants									
• <i>Pia</i> 338	Phtalates		Dunka	Deell	Ind	EMA				
330	1 Halates	Oui	Duree	P.coll	int	E/IVI	С	R	0	N
339	Autres plastifiants		Durée	P.coll	Int	E/M				
• Pás	sines acryliques	Oui	ii	11	ii	1	С	R	0	N
340	Acrylamide		Duráa	P.coll	Int	F/M				
0.0		Oui			ii		С	R	0	N
341	Acrylates, méthacrylates, cyanoacrylates (y compris dans les colles)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M		П		<u> </u>
• Rés	sines aminoplastes et phénoplastes	Oui					C	ĸ	U	IN
342	Résines formophénoliques, urée-formol, mélamine-formol		Durée	P.coll	Int	E/M				
. Dá		Oui	ii	11	11	11	С	R	0	N
343	sines époxydiques Résines époxydiques		Dumás	Deell	Ind	E.M.				
		Oui	Durée	P.COII	Int	E/M	С	R	0	N
	sines polyesters insaturés									
344	Résines polyesters y compris les composites pré-imprégnés (SMC : Sheet moulding compound, BMC : bulk moulding compound)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Rés	sines polyuréthanes									
345	Isocyanates monomères (HDI, TDI, MDI) et prépolymères (présents dans les peintures, colles, utilisés dans la fabrication des mousses)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Rés	sines diverses									
346	Autres résines (alkydes, cellulosiques, polyoléfines,)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N N
Méd	icaments (fabrication et usages)			······	······	······				
347	Cytostatiques	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	Ш R	0	N
240	Médicamente allorgicante pour les caleriés les maniquent		Dunés	D coll	Int	EWA				
348	Médicaments allergisants pour les salariés les manipulant	Oui	puree	P.coll	int	E/M	С	R	0	N
	aux - métalloïdes et dérivés									
	talloïdes		[]							
349	Arsenic et dérivés		Duree	P.COII	ınt	E/IVI				

• Mét	aux		Durée	P.coll	Int	E/M				
350	Acier inoxydable (inox)		Durée	P.coll	Int	E/M				
251	Aluminium	Oui								N
351	Aluminium	Oui	Duree	P.COII	int	E/IVI	С	R	0	N
352	Cadmium et dérivés	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M		R		N
353	Carbures métalliques frittés			D. and I	I Lak					
555	Carbures metalliques miles	Oui	Duree	P.COII	imu	E/WI:	С	R	0	N
354	Chrome et dérivés, sauf inox	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	c	R	0	N
355	Cobalt et dérivés		Durée	P coll	Int	F/M				
		Oui					c	R □	o 	N
356	Nickel et dérivés, sauf inox	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
357	Oxydes de fer		Durée	P.coll	Int	E/M				
050	District (C. C.	Oui					c	R	°	N
358	Plomb et dérivés	Oui	Duree	P.coll	int	E/M	С	R	0	N
359	Autres métaux et dérivés (mercure, vanadium, béryllium)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M		□ R		N
Охус	lants	Oui		•••••	•••••	•••••	C	IX.	O	N
360	Eau de Javel		Durée	P.coll	Int	E/M				
004		Oui					c	R	°	N
361	Eau oxygénée, acide peracétique	Oui	Durée	P.coll	int	E/M	С	R	0	N
362	Ozone		Durée	P.coll	Int	E/M		R	0	
363	Persulfates de sodium, de potassium et d'ammonium	Oui	•••••	•••••	•	*******	C	IX.	O	N
303	(notamment dans les produits capillaires)		Durée	P.coll	Int	E/M				
264	Overdanta autres (naraverdas da hanzavila, da viátbuláthy laátana)	Oui						В		N
364	Oxydants autres (peroxydes de benzoyle, de méthyléthylcétone,)	Oui	Duree	P.COII	Int	E/M	С	R	0	N
	cides (fabrication et usages)									
365	Fongicides (tous types)	Oui	Duree	P.COII	Int	E/M	С	R	0	N
366	Herbicides (tous types)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M		R		
267	Inaceticidas (taus types sout pyráthyjnejdes)		Dumán	Deell	Ind	EMA				
367	Insecticides (tous types, sauf pyréthrinoïdes)	Oui	Duree	P.COII	int	E/M	С	R	0	N
368	Insecticides pyréthrinoïdes	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
369	Pesticides classés cancérogènes		Durée	P.coll	Int	E/M				
		Oui	ii			11	c	R □	о П	N
370	Autres pesticides	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
Solv	ants									
• Alco	pols		······		······					
371	Méthanol	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
372	Autres alcools (ethanol, butanol, isopropanol,)		Durée	P.coll	Int	E/M				
• Céte		Oui	ii	ii	ii	ii	С	R	0	N
373	N - Méthylpyrrolidone (NMP) et N-Ethyl-2-pyrrolidone		Durée	P.coll	Int	E/M				
0= 1	A 1 (1 1 1 1 1 1 1.	Oui				ii	c	R	°	N
374	Autres cétones : acétone, méthylisobutycétone (MIBK)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
	ers de glycol				1, 1					
375	Ethers de glycol dérivés de l'éthylène glycol, sauf CMR		Duree	P.coll	int	E/IVI	_	_		

					Duree	P.COII	int	E/IVI		_	_	_
376	Ethers de glycol	dérivés du propylène gly	col, sauf CMR	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
377	Ethers de glycol	classés CMR (voir guide	·)		Durée	P.coll	Int	E/M				
• Hvd	rocarbures pétro	nliare		Oui			1	·······	C	К	O	N
378	-				Durée	P.coll	Int	E/M				
				Oui		·······			C	R	0	N
379	N-Hexane			U	Durée	P.coll	Int	E/M				
						:	:				\Box	
380	Styrène (sauf rés	sines polyesters)		Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
204	Talada						:::::					
381	roluene			Oui	Duree	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
382	White spirit solv	ant nanhta			Dunée	D coll	Int	EMA				
302	vvriite-spirit, soiv	ант нарита		Oui	Duree	P.coll	Int	E/IVI	С	R	0	N
383	Autres hydrocarb	oures pétroliers, essences	s A, B F, G (éther de pétr	ole)	Durée	P.coll	Int	EM				
	·	•	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Oui	ii	ii	ii	ii	С	R	0	N
• Hyd	rocarbures chlo								П		П	
384	Chlorure de méthy	lène (syn. : dichlorométhan	e)	Oui	Durée	P.coll	Int	EM	С	R	0	N
205	Dorobloráthylàna (ovn : tátrachlaraáthylàna)				D	1					
385	reichioreuryiene (syn tetracriloroetriylerie)		Oui	Duree	P.COII	Int	E/M	С	R	0	N
386	Trichloréthylène				Duróo	D coll	Int	E/M				
	·			Oui	Dulee	FAOII		ii	С	R	0	N
	rocarbures terpe							11	П		П	
387	Hydrocarbures terp	péniques (d - limonène, ess	ence de térébenthine)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
• Dive	ers solvants) _							П	
388	Diméthylformamide	e (DMF), diméthylacétamide	e (DMAC)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M				L.J.
						11						,
389	Tétrahydrofurane (THF) (également présent d	ans les colles PVC)	Oui	Durée	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
000	B: (II) If	(01100)	1_()					11	П		П	
390	Dimetnyisuitoxyde	(DMSO)		Oui	Duree	P.coll	Int	E/M	С	R	0	N
391	Autres solvants				Dunée	D coll	Int	EMA				
	, id. 33 33.7d. ii.			Oui	Duree	P.COII		E/IVI	С	R	0	N
Tens	io-actifs						:		П		П	
392	Ammoniums quate	rnaires et cationiques		Oui	Durée	P.coll	Int	EM	С	R	_ 。	N
393	Autros tonois actife					B II	1					
393	Autres terisio-actiis	······		Oui	Duree	P.coll	Int	E/M:	С	R	0	N
Prod	uits divers				······	······					П	
394	Cyanure y compris	acide cyanhydrique et nitri	les	 Oui	Durée	P.coll	Int	E/M			0	N
				Oui	********	********	*******	*******	C	K	U	IN
		EXPOSITIONS	À DES AGENTS I	RIOI (CI	QUE	?					
							.5					
		Penaani ia	dernière semair	ie irc	ıvaı	liee						
400	Eveneities à	doo ononto biolog	iaa	1 🗆								
400	Exposition a	des agents biolog	Ou	ıi Non							AB	Ю
		Si No r	passez à la Q 500	D	urée							
401	DANS UN CO	NTEXTE D'UTILISATI	ON DÉLIBÉRÉE		umóa						DEL	IR
-01		giques sont volontaireme		ii Non .	uree						اے	ں
dans le procédé de travail Si Non passez à la Q 405												
•												
	: chiffrer	Protection collective		Protection		luelle		yen d'		ne a	dapte	;
	! heures 10 heures	Pcoll: chiffrer		PI: coche				d : chiff	rer			- 1
	à 20 heures	1 : Oui 2 : Non	I I	C : protec R : protec				Oui Non				
	heures ou plus	Z . INUII	1	c . protec) : protec			-	Sans	obiet			- 1
-	p		I I	J : protec J : pas de]	24.10	٠- ١			- 1

• Acti	vitės concernėes		Durée	P.coll					MH	
402	Laboratoire de recherche ou de développement utilisant des micro-organismes	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	LABO
	Dont utilisation d'animaux de laboratoire	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	UTANI
403	Industrie biotechnologique (dans le secteur médical, pharmaceutique, agroalimentaire, biocarburants,)	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	МН	ВІОТЕСН
404	Activité en milieu ouvert (technique de dépollution, extraction de minerai par lixiviation, récupération assistée du pétrole, utilisation phytosanitaire, fontaines biologiques,)	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	МН	AOUV
405	DANS UN CONTEXTE D'EXPOSITION POTENTIELLE SUPÉRIEURE AU RISQUE COMMUNAUTAIRELes agents biologiques ne sont pas mis en œuvre volontairement, mais peuvent être présents du fait de l'activité. Si Non passez à la Q 500	Oui	Non	Durée Durée Durée	Vivant	Mort				POTENT
406	Travail au contact d'un réservoir humain	Oui	Non	Durée	Vivant	Mort				HUMAIN
• Sec	teurs d'activité concernés		D	D sall					B.ALL	DF.
407	Milieu de soins (incluant diagnostic et prévention, laboratoires d'analyses médicales)	Oui	Durée Durée	P.coll P.coll	 с	R	0	N	MH	PE SOIN
408	Milieu médico-social, social et éducatif	Oui	Diree	P.coll					МН	SOCIAL
	Services et structures pour personnes âgées, enfants ou adultes handicapés	Oui	Durée	P.coll	c	R	□□	N	MH	SOCIALA
	2. Services et structures pour Secteur de l'Enfance	Oui	Durée	P.coll	c	R	0	N	MH	SOCIALB
	3. Autres structures à vocation sociale	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	SOCIALC
409	Autres secteurs d'activité	Oui	Durée							AUTH1
	1. Activités funéraires (thanathopraxie, soins funéraires)	Oui	Durée	P.coll	c	R	0	N	MH	AUTHA
	2. Activités en milieu pénitentiaire, hors établissement sanitaire	Oui	Durée	P.coll	c	R	0	N	MH	AUTHB
	Services à la personne, hors question 408 Ceiffure ceine cethétiques the lessethéragie manueure pédieure	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	AUTHC
	 Coiffure, soins esthétiques, thalassothérapie, manucure-pédicure, pratique du tatouage (par effraction cutanée) et du perçage 	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	AUTHD
	5. Autres (laboratoire de recherche et de production,)	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	AUTHE
	es de tâches exposant au risque biologique au contact n réservoir humain		Durée	P.coll					МН	
410	Soins d'hygiène, nursing et assistance à la personne	Oui	Durée	P.coll	c	R		N \square	MH	SOINA
411	Soins médicalisés non invasifs	Oui	Durée	P.coll	c	R	□ ∘ □	N \square	MH	SOINB
412	Soins médicalisés avec gestes invasifs	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	SOINC
413	Gestes techniques en laboratoire d'analyse médicale, d'anatomo-pathologie et de recherche	Oui	Durée	P.coll	C	R	0	N	MH	SOIND
414	Autres types de tâches (maintenance, ménage en milieu de soin, $\ldots)$ \ldots	Oui	Durée	P.coll	С	R	0	N	MH	SOINE

		_	_	Duree	vivant	Wort				
415	Travail au contact d'un réservoir animal	Oui	Non	Durée	Vivant	Mort				ANIMAL
• Activ	Si Non passez à la Q 421 vités concernées	Oui	Durée	P.coll	•	•	•		МН	
416	Travail auprès d'animaux d'élevage agricole		Durée	P.coll					MH	ANIAGR
		Oui			. с П	R	°	N	11	
416bis	Travail auprès d'animaux de compagnie (élevage, vente, soins, service)	Oui	Durée	P.coll	. с	R	0	N	MH	ANIDOM
417	Travail exposant aux tiques		Durée	P.coll					MH	TIQ
418	Travail exposant à des animaux sauvages en milieu naturel	Oui			. с	R	0	N		
410	ou en captivité (hors tiques)	Oui	Durée	P.coll	 . с	R		L	MH	ANISAU
419	Travail en abattoirs (jusqu'à la première transformation de la viande)			Baall						ABAT
413	Travall en abattolis (jusqu'à la première transformation de la viande)	Oui	Duree	P.COII	С	R	0	N	: IVIF1 :	ADAI
420	Autres activités (ex : équarissage, laboratoire d'analyses vétérinaires, laboratoire de recherche, taxidermie, fourrière, tannage des peaux,	П	<u> </u>				П		:: <u>-</u>	
	travail auprès d'animaux de laboratoire non germ-free,)	Oui	Durée	P.coll	. с	R	0	N	MH :	ASEC1
				Durée						
421	Autres conditions d'exposition potentielle Si Non passez à la Q 500	Oui	Non	Durée						AUTPOTEN
400			Durée							
422	Travail au contact d'un réservoir environnemental (eau, sol, poussières d'origine animale ou végétale,)	Oui	Durée	P.coll					МН	ASSAIN
	1. Traitement des déchets		Durán	Deall					IIII	ASSAINA
	1. Traitement des déchets	Oui	DVICE	P.COII	С	R	0	N	: WIFT :	ASSAINA
	a - Collecte et élimination des déchets	Oui	Dyrée	P.coll	. <u>Г</u>	R	0	N	MH	ASSAINB
	b - Tri, valorisation, compostage		Duráo	Proll					MH	ASSAINC
	b III, valorisation, compostage	Oui			. с	R	0	N	ii	7100711110
	2. Station d'épuration (voir aussi Q418)	Oui	Durée	P.coll	. С	R	0	N	MH	ASSAIND
	3. Égouts - fosses septiques (voir aussi Q418)		Durée	Proll					MH	ASSAINE
	3, <u>2</u> 3330	Oui			. с	R	0	N	ii	7.0071
	4. Activités au contact de l'eau douce (voir aussi Q418)	Oui	Durée	P.coll	. С	R	0	N	MH	EAUD
	5. Activités en contact direct avec de la terre		Durée	P.coll					MH	ASSTERR
		Oui			. с : П	R	°	N	11	
	6. Nettoyage propreté (hors questions 402 à 404)	Oui	Durée	P.coll	. с	R	0	N	MH	ASSAINF
	7. Maintenance de climatisation, tours aéro-réfrigérantes	П						П	11	
	(changement des filtres par exemple,)	Oui	Duree	P.coll	. с	R	0	N	IMH I	ASSAING
	8. Activités exposant aux poussières animales	П	<u> </u>							40041411
	(cuir, laine, plumes, duvet,)	Oui	Durée	P.coll	. с	R	0	N	IMH I	ASSAINH
	9. Activités exposant aux poussières végétales hors poussière de bois (coton, sisal, compost, tourbe, céréales,)		Durée	P.coll					MH	ASSAINI
	10. Autres activités exposant à un environnement contaminé	Oui	1		С	R	0	N	11	
	(ex : laboratoires d'analyses environnementales, entretien espaces verts en milieu urbain, travail en tranchées, galeries ou tunnels,									
	blanchisserie non hospitalière, industrielle ou de détail, utilisation de fluides de coupe en phase aqueuse,)		Durée	P.coll					MH	ASSAINJ
		Oui	ii		. с	R	0	N	ii	
423	Travail dans l'agro-alimentaire	Oui								AGRO
	Industrie et laboratoire agroalimentaire		Durée	P.coll					MH	ILA
	2. Autros (articanat ou commerce de bouebe restauration	Oui			. с П	R	о П	N		ALITACRO
	2. Autres (artisanat ou commerce de bouche, restauration,)	Oui	Durée	P.coll	. с	R	0	N	MH	AUTAGRO
424	Mission en zone tropicale									MISSION
		Oui								
125	Autros activitás	\Box								ACTALITD.

ACCORD DU SALARIÉ POUR UNE POST ENQUÊTE

500	Le salarié est-il d'accord pour qu'un chercheur le contacte pour l'interviewer ultérieurement (hors de son lieu de travail) sur un des thèmes abordés au cours de cette enquête ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	POSTR
	Cet entretien durera environ une heure. Il s'agit pour nous d'éclairer les résultats de l'enquête en lui demandant de s'exprimer plus largement sur un des sujets étudiés. Si oui : les coordonnées de l'enquêté <u>restent à la garde du médecin enquêteur</u> , qui sera recontacté si certains de ses questionnaires sont tirés dans un échantillon de recherche.	
	COMPTE PÉNIBILITÉ (C3P)	
501	Le salarié dispose-t-il d'un « compte personnel de prévention de la pénibilité » ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	 3. Sans objet (pour les salariés de la fonction publique, des régimes spéciaux et pour les travailleurs détachés) 	C3P
	JUGEMENT DU MÉDECIN SUR LA QUALITÉ DU POSTE DE TRAVAI	L
	À remplir par le médecin uniquement	
502	Jugez-vous que le poste et/ou l'environnement de travail décrit précédemment est de bonne qualité du point de vue : pour chaque aspect mentionné ci-dessous, codez de 1 (très ma à 4 (très bon) ou 0 si non concerné.	uvais)
	Cochez la case correspondante	
	1. De l'organisation du travail	QUALA
	2. De la prévention des expositions à des contraintes physiques	QUALB
	3. De la prévention des expositions aux agents chimiques	QUALC
	4. De la prévention des expositions aux agents biologiques	QUALD
	L'AUTOQUESTIONNAIRE	
	À remplir par le médecin uniquement	
503	L'autoquestionnaire a-t-il été rempli ?	
	☐ 1 Avant l'examen médical	
	☐ 2. Après l'examen médical	
	☐ 3. Il n'a pas été rempli	AUTORA
504	Le salarié vous a-t-il demandé votre aide ou celle d'une autre personne du service pour le renseigner ?	
	☐ 1. Oui	
	□ 2. Non	AIDE
505	L'autoquestionnaire vous a-t-il été remis sous enveloppe cachetée ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	CACHE

LA PRÉVENTION DANS L'ÉTABLISSEMENT

506	Existe-t-il un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ou assimilé pour cet établissement ?	
	☐ 1. Oui	
	2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	CHS
	➡ Si oui, Nombre de réunions au cours des 12 derniers mois	NCHS
507	Y a-t-il des délégués syndicaux dans l'établissement ?	
	☐ 1. Oui	
	2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	SYND
508	Y a-t-il une représentation élue du personnel (DP, CE ou délégation unique) dans l'établissement ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	ELUS
509	Existe-t-il dans l'établissement un salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels, désigné à ce titre par l'employeur ?	
	☐ 1. Oui	
	2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	PROTEC
510	Y a-t-il eu au cours des 12 derniers mois, intervention dans l'établissement d'IPRP (appartenant ou non au SST) ou d'autres consultants en santé-travail ?	
	☐ 1. Oui	
	2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	EXPT
511	Un document d'évaluation des risques a-t-il été élaboré ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	DUE
	⇒ Si oui, a-t-il été élaboré ou actualisé au cours des 12 derniers mois ? —	
	☐ 1. Oui	5
	☐ 2. Non	DUEMOIS
	⇔ Si oui, avez-vous été consulté par la direction à cette occasion ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	DUMDT
	⇒ Si oui, un plan de prévention a-t-il été mis en œuvre suite à l'évaluation des risques ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	
	☐ 3. Ne sait pas	PREV
512	Une fiche d'entreprise a-t-elle été élaborée ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	FICHENT
	⇒ Si oui, a-t-elle été élaborée ou actualisée au cours des 12 derniers mois ?	
	☐ 1. Oui	
	☐ 2. Non	FICHMOIS